

From: gilours@orange.fr
Sent: Friday, January 27, 2017 9:28 PM
To: henriours5@gmail.com
Subject: MOROSE

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Isère Jean Pierre BARBIER,
Mesdames et Messieurs les Conseiller-e-s Départementaux,

le canton de Tullins-Rives-Tullins-Rives-Tullins rentre dans l'histoire politique au niveau national parce qu'il servira d'exemple à ce qu'il ne faut pas faire pour respecter la démocratie française.
En effet un Homme digne de ce nom qui aurait le pouvoir de redécouper géographiquement si nécessaire des régions, circonscriptions et cantons se serait abstenu de le faire si cela devait influencer sa propre élection : s'il le fait alors c'est qu'il vole les votes, viole les urnes et tue électrices et électeurs.

Dans le canton d'André VALLINI, les articles joints vous remémoreront comment Amélie GIRERD suppléante a été la pompe aspirante des subventions du département au profit de la commune de Renage sans partage au détriment de communes alentours qui parfois avaient la même couleur politique.
Monsieur Alain DEZEMPTÉ quand il m'a reçu longuement en son bureau de Maire de Rives dernièrement m'a appris que depuis deux ans, jamais la suppléante d'André VALLINI (GIGI LA CUMUL) n'a daigné se préoccuper des dossiers des associations de sa commune ! Mieux il a subi son dictat : alors qu'il s'opposait totalement à une décision de celle-ci concernant une route, elle fit comme s'il n'avait rien dit ; tout comme moi, alors que je m'opposais entièrement à une décision concernant ma propriété privée, elle fit comme si je n'avais rien dit. Ça pue !

Mais cela ne suffit pas : voilà qu'un projet de plusieurs millions arrive sans étude d'impact, de marché et de réflexion d'éducation populaire dans sa commune juste parce que cela fera bien sur son Curriculum Vitae. Et ça fait cher pour occuper un quarteron de bobos à la retraite...

Si des investissements sont utiles seuls les investissements productifs et productifs sociaux le seront encore plus.

Je vous rappelle que les subventions allouées par votre collectivité au C.E.R.F.A.C. de Renage pour restaurer le parc à l'anglaise dont ponts, canaux et mobiliers urbains, permettaient à celui-ci de rester ouvert au public : voilà qui prendra fin bientôt conformément aux articles de la convention signée entre le Conseil Général et le C.E.R.F.A.C. ; de plus la commune de Renage qui est devenue très récemment propriétaire du quart de celui-ci continue à l'entretenir au lieu de nous le rétrocéder, le C.E.R.F.A.C. l'ayant restauré : il peut en supporter lui-même indépendamment de toute subventions publiques financièrement son entretien mais GIGI LA RECUP s'oppose à tout : Renage est donc une ville très riche. Il faut dire qu'en matière de récup VALLINI se débrouille aussi : depuis qu'il vous a laissé son siège, plus de concerts décentralisés du Festival du Prieuré de Chirens à Tullins...tiens, tiens...

Bonne nouvelle : donc plus aucune subvention ne devrait être sollicitée par elle auprès de votre collectivité.

Vous avez aimé GIGI-LA-CUMUL et GIGI-LA-RECUP ? vous adorerez GIGI-LA-MOROSE !

Bien à vous tous.

Gilles MICHEL
C.E.R.F.A.C. Le Président

et mon meilleur souvenir aux élu(e)s qui se reconnaîtront et qui ont participé à nos événements y compris pour leurs réceptions familiales privées.